LA MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

AFFAIRES EXTÉRIEURES—LES VENTES D'ARMES FRANÇAISES À L'AFRIQUE DU SUD— L'ATTITUDE DU CANADA

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai posé une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) au sujet de rapports, bien fondés semble-t-il, de nouvelles et importantes ventes d'avions militaires par la France à l'Afrique du Sud. Rappelant que le premier ministre (M. Trudeau) avait dernièrement qualifié la région sud-africaine de Viet-Nam en puissance, j'ai demandé quelles instances le gouvernement avait faites au gouvernement français sur cette importante question.

J'avais l'impression que notre pays était résolument opposé au trafic des armes militaires. Les membres du gouvernement ont à maintes reprises fait des proclamations dans ce sens. Le premier ministre et le gouvernement de Grande-Bretagne ont sûrement appris par lettre ou autrement que nous envisagions avec inquiétude le projet de vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud en vertu de l'accord de Simonstown. Je ne veux pas dire qu'un ferme exposé de vues entre les membres du Commonwealth ne convient pas, bien que les circonstances entourant la fameuse lettre transmise d'un premier ministre à un autre, ne témoignent pas de diplomatie.

Mais ce n'est pas un manque d'égard qui me répugne dans la réponse du ministre. Je suis effaré devant la distinction qu'il établit en avouant que le gouvernement n'a pas présenté d'instances à la France à propos de la vente d'armes à l'Afrique du Sud. Ce n'est qu'à la Grande-Bretagne que de telles instances ont été présentées. Pour reprendre les mots du ministre, il s'agissait de «chercher à empêcher l'éclatement du Commonwealth». C'est sans hésitation aucune que je proclame ma foi dans le Commonwealth comme institution internationale précieuse dont l'éclatement ne contribuerait sûrement pas à la paix mondiale. Il y a sûrement moyen de juger le trafic des armes d'une façon plus directe et plus explicite qu'en empêchant la participation internationale du pays qui le pratique. Devons-nous croire que la vente de frégates par la Grande-Bretagne constitue une menace plus sérieuse pour la paix mondiale que la vente de 100 avions Mirage par la France?

• (10.00 p.m.)

Si le gouvernement canadien croit sincèrement que la vente d'armes menace la paix mondiale, qu'il le dise, quel que soit l'État jouant le rôle de marchand de mort. D'après les plus récentes statistiques, il n'y a que l'Union soviétique et les États-Unis qui exportent plus d'équipement militaire que la France. Mais, il n'y a eu avec elle ni l'échange d'une lettre, ni l'échange d'un mot. On nous parle de l'amélioration des rapports entre Paris et Ottawa—et s'il en est un qui peut servir la cause, c'est bien notre ambassadeur émérite. Le Canada et la France sont des membres fondateurs des Nations Unies. Nous faisons partie de la «Francophonie» et, si cet organisme se pré-

occupe de questions culturelles et technologiques, ne devrait-il pas favoriser la liberté d'expression bilatérale sur une question aussi alarmante et aussi urgente?

Le secrétaire d'État (M. Pelletier) s'est rendu à Paris récemment. C'est un ministre important. N'aurait-il pas pu informer le gouvernement français que le Canada est opposé de longue date à la vente d'armes? Il est difficile de croire que le gouvernement actuel ne puisse communiquer ses pensées, sauf à Whitehall. J'espère que le gouvernement aura le courage de dire à la France, comme il l'a dit à la Grande-Bretagne, que nous voyons les ventes d'armes comme une entrave à la paix. Je ne voudrais pas qu'on pense que tous les pourparlers qui ont eu lieu récemment en Extrême-Orient au sujet de la pureté et que toutes les protestations étaient tout simplement de l'hypocrisie, mais j'espère que nous entendrons bientôt des propos plus logiques sur cette affaire très grave et effroyable.

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, en écoutant les propos du député, je me suis posé la question à savoir s'il attachait une plus grande importance à la vente d'armes à l'Afrique du Sud qu'au Commonwealth lui-même. Mais peut-être que la traduction de ses propos n'a pas été fidèle. Ceci est peut-être une réflexion qui lui est venue à la suite d'une question qu'il a également posée la semaine dernière au sujet de l'avenir du Commonwealth et du retrait possible du Canada du Commonwealth. Cette question avait été reportée par l'Orateur pour débat à dix heures. Je me suis rendu à la Chambre, et l'honorable député n'y était pas. Alors, je me suis demandé s'il n'avait pas abandonné complètement ses amours envers le Commonwealth et, en l'écoutant parler, ce soir, je suis enclin à me demander si vraiment il n'a pas abandonné tout le respect et l'amour qu'il avait envers le Commonwealth.

A tout événement, monsieur l'Orateur, brièvement, je pense que la question de l'honorable député doit être traitée de deux façons. D'une part, on ne peut pas mettre en doute d'aucune façon la position bien claire et bien nette du gouvernement canadien quant à la vente d'armes en Afrique du Sud. A plusieurs reprises, le gouvernement canadien a exprimé clairement son opposition à de telles ventes d'armes à l'Afrique du Sud, et le ministre a déclaré à la Chambre, en répondant à l'honorable député, que le Canada a fait valoir ce point de vue aux Nations Unies, à maintes reprises.

Sur la question de l'apartheid, j'ai précisé la position du gouvernement canadien, dans débat à l'Assemblée générale des Nations Unies, le 8 décembre dernier. Je disais, à ce moment-là, que j'espérais que tous les pays membres des Nations Unies, y compris, bien sûr, la France et tous les autres pays qui vendent des armes à l'Afrique du Sud, observeraient cet embargo.

Le deuxième point que je veux soulever, c'est celui qui relève de la question de l'honorable député: Pourquoi le Canada n'a pas fait des représentations directes aux autorités françaises? Je me demande pourquoi l'honorable député s'en prend plus précisément à la France qu'à d'autres pays, parce que, bien sûr, il n'y a pas seulement la France qui vend des armes à l'Afrique Sud. Et je